



2954, rue François, Sainte-Julienne (Québec), J0K 2T0  
Tél. (450) 834-3260 / Téléc. (450) 834-5645  
Courriel [grebe@videotron.ca](mailto:grebe@videotron.ca)

Sainte-Julienne, le 17 mai 2007

**Monsieur Jean Halde, ing. M.Sc.**  
DDH Environnement Ltée  
505, boul. René-Lévesque Ouest 8e étage,  
Montréal (Québec)  
H2Z 1Y7

**Objet:** *Inventaire complémentaire de la flore à statut particulier – Mittal Canada inc., complexe de Contrecoeur*

---

Monsieur Halde,

Donnant suite à la demande de Madame Annie Gauthier, nous avons procédé le 11 mai dernier à l'inventaire complémentaire printanier de la flore à statut particulier sur la propriété de Mittal Canada inc. – Complexe de Contrecoeur. L'échantillonnage a été réalisé par M. Alain Meilleur, écologiste végétal Ph.D. Tel que convenu, L'échantillonnage s'est concentré dans les zones de forêts matures comportant une érablière à hêtre et une érablière argentée (voir la figure annexée aux présentes).

La première étape de notre travail a été d'établir systématiquement des transects distancés de 25 mètres, et ce, dans toutes les directions. Par cette procédure, la diversité végétale du bois à l'étude a pu être couverte. Le long des transects, les espèces végétales ayant un statut particulier selon la liste du MDDEP<sup>1</sup> ont été notées. Ce type de recensement permet d'obtenir la localisation précise des espèces à statut particulier pouvant être présentes au printemps de manière à compléter l'échantillonnage de 2006.

Lors de l'échantillonnage de 2006, la présence de deux espèces vulnérables au Québec avaient été relevées : le Trille blanc (*Trillium grandiflorum*) et la Matteuccie fougère-à-l'autruche (*Matteucia struthiopteris*). Cette dernière n'a pas été observée au cours de la visite effectuée le 11 mai 2007 car le site était encore fortement inondé. Dans le cas du Trille blanc, une espèce typique des érablières à sucre, il avait été trouvé sur une petite butte exondée dans l'érablière argentée ainsi que dans l'érablière à sucre. Les quelques plants observés lors de l'automne 2006 étaient cependant en mauvais état et l'échantillonnage conduit ce printemps a permis de réviser cette identification. En fait, l'espèce de trille présente est le Trille ondulé (*Trillium undulatum*) qui a été relevé un peu partout dans les zones exondées, soit dans quelque 42 lieux différents pour un total d'environ 150 plants. Ce trille, qui pousse bien dans les bois humides comme les zones

---

<sup>1</sup> Labrecque, J. et G. Lavoie. 2002. *Plantes vasculaires susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec*. Ministère de l'Environnement du Québec, Direction du patrimoine écologique et du développement durable.

exondées autour de l'érablière argentée, ne possède aucun statut particulier. Malgré la présence d'une érablière sucrière mature, l'inventaire permet d'affirmer que le Trille blanc n'y est pas présent.

Par ailleurs, dans l'ensemble de la zone visitée, quelques espèces printanières sans statut particulier ont été observées, notamment le Carex leptonervé (*Carex leptonervia*), le Carex de Pennsylvanie (*C. pensylvanica*), l'Érythrone d'Amérique (*Érythronium americanum*), l'Uvulaire à feuilles sessiles (*Uvularia sessifolia*) et la Violette décombante (*Viola conspersa*). Ces espèces printanières n'avaient pas été répertoriées lors de l'échantillonnage de l'automne 2006.

En conclusion, les forêts visitées le 11 mai 2007, situées dans le secteur est du territoire, ne présentent aucune nouvelle espèce végétale menacée, vulnérable ou susceptible d'être ainsi désignée. Seule la Matteucie fougère-à-l'autruche, une espèce vulnérable, devrait être présente bien que non observée car le site était encore inondé lors de la visite effectuée.

Espérant que ces informations vous seront utiles, nous demeurons disponibles pour tout commentaire ou information complémentaire.

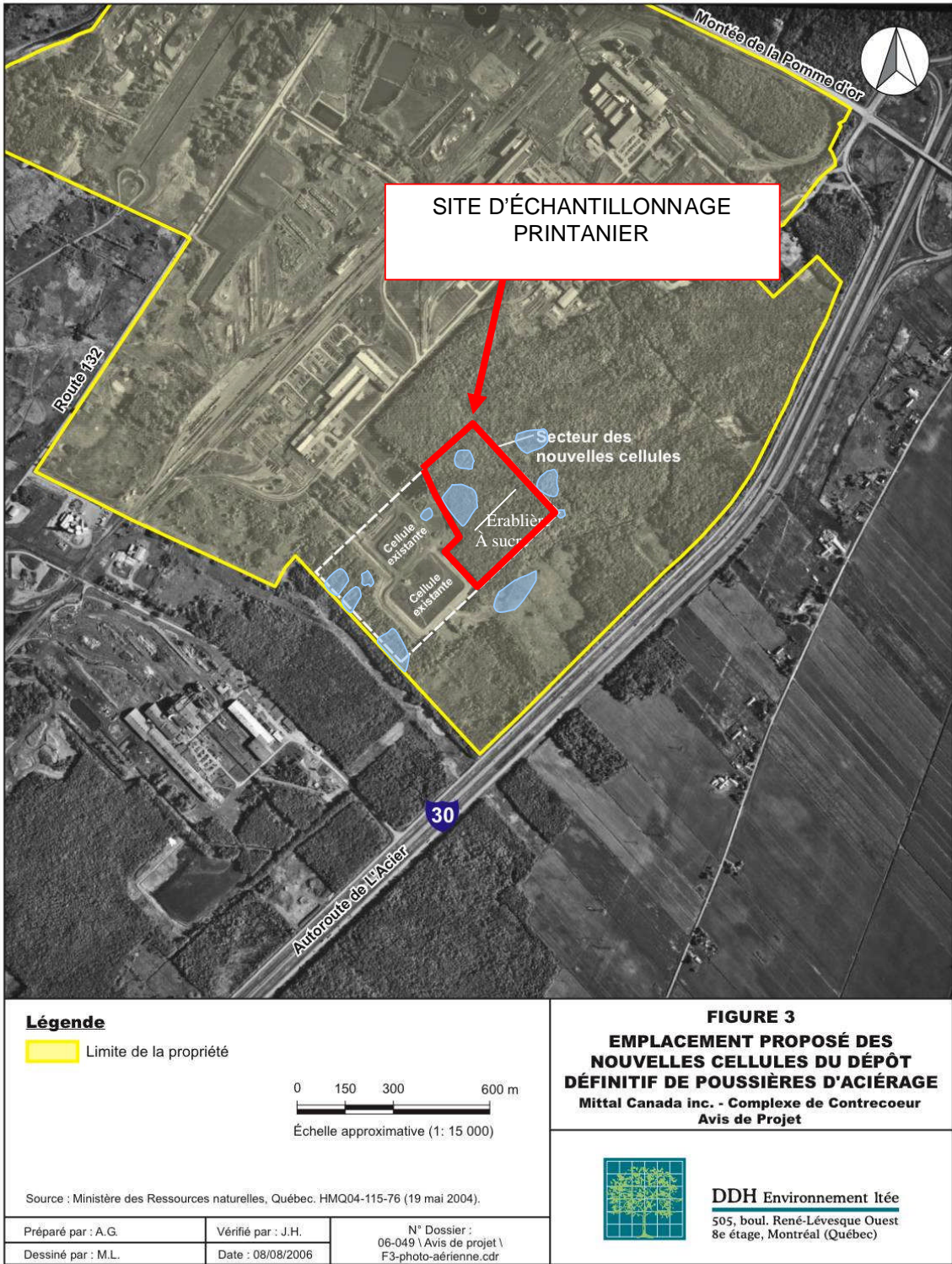
Veuillez recevoir, Monsieur Halde, l'expression de nos salutations distinguées.



**Mario St-Georges, M.Sc.**  
**Président**

c.c. Madame Annie Gauthier, DDH Environnement Ltée

p.j.



**Figure 1. Localisation du secteur inventorié**